

Contrecœur, le 18 août 2020

Chers concitoyens, concitoyennes,

Conformément à la loi 122 de la Loi sur les cités et villes, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport sur la situation financière de la Ville de Contrecœur au 31 décembre 2019. Ce document traite des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

### **Rapport de l'auditeur indépendant**

L'audit des livres de la Ville de Contrecœur a été effectué par la firme MBBA, comptables agréés. Cette firme a procédé à l'audit des états financiers consolidés de la Ville de Contrecœur et des organismes sous son contrôle au 31 décembre 2019 et qui comprennent l'état consolidé de la situation financière, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la dette nette et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date.

De l'avis des auditeurs, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Contrecœur et des organismes sous son contrôle au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de la dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, et ce, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### **Rapport financier 2019**

Le rapport financier 2019 a été déposé au conseil municipal le 18 août 2020. Il est important de rappeler que l'exercice financier non consolidé 2019 démontre un excédent de 1 105 106 \$ sur des prévisions budgétaires de 15 345 130 \$.

La croissance du développement résidentiel soutenue par l'arrivée de jeunes familles recherchant une première résidence abordable et l'effervescence du marché immobilier ont généré des revenus de droit sur les mutations mobilières, plus élevés de 402 504 \$ et des revenus de taxes foncières plus élevés de 335 358 \$. Des revenus d'intérêts supplémentaires de 99 328 \$ ont également été perçus.

Les dépenses réelles ont été un peu plus élevées que ce qui était prévu au budget déposé. Notons que des économies (+72 753 \$) ont été réalisées dans la masse salariale; (+100 387 \$) sur les quotes-parts et (+48 200 \$) sur les intérêts. Les dépenses ont été plus élevées que prévu en regard des honoraires professionnels (-107 409 \$). Des projets spéciaux se sont réalisés et ont occasionné des dépenses supplémentaires (-134 475 \$). Parmi celles-ci, notons le prolongement de la piste multifonctionnelle sur la rue Bourgchemin, les pieux au nouveau Centre de la petite enfance (CPE) et l'achat d'un tracteur en collaboration avec la Ville de Sorel-Tracy.

### **Quote-part**

Les dépenses de quote-part pour la Ville se chiffrent à 23,6 % des dépenses de fonctionnement non consolidées 2019. La Ville verse des quotes-parts à la Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent, à l'Autorité régionale de transport métropolitain, à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), à la MRC de Marguerite-D'Youville et à la Régie intermunicipale des Services animaliers de la Vallée-du-Richelieu.



## **Dette**

Au 31 décembre 2019, la dette à long terme de l'administration municipale se chiffre à 21 437 900 \$, soit une diminution de 2,9 %. La dette par habitant se chiffre donc à 2 385\$.

## **Immobilisations**

L'année 2019 a été une année importante sur le plan des investissements en immobilisations. Les dépenses de la Ville se sont élevées à 12,5 millions \$.

Afin de suivre l'augmentation de la population, des investissements ont été faits dans de nouvelles infrastructures. La finalisation d'une piste multifonctionnelle sur la rue Bourgchemin pour rejoindre le carrefour giratoire, l'asphaltage de la rue Bourgchemin ainsi que des plans et devis pour la bretelle 117, en sont des exemples.

Le plus important investissement de l'année 2019 fut l'augmentation de la capacité de notre usine de traitement des eaux usées. Afin de poursuivre l'orientation gouvernementale sur l'amélioration du bilan annuel de la qualité de l'eau potable, des plans et devis sont en cours pour un nouveau réservoir d'eau potable.

Le gainage et la réfection de la rue Deslauriers, la réfection des rues Duval, de l'Église et des Ormes ainsi que la réfection de la rue Saint-Antoine s'inscrivaient dans le plan d'intervention en infrastructure routière locale dressé par nos travaux publics. Ce plan est appuyé par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports afin de cibler les interventions les plus appropriées à effectuer sur le territoire.

Nous avons acquis plusieurs équipements, entre autres une unité de secours au Service de sécurité incendie puis un camion dix-roues et un chargeur à la Division des travaux publics. Nous avons également effectué la mise à jour des équipements informatiques pour tous les services.

En continuité avec le plan directeur des parcs de la Ville, des investissements ont été faits dans les parcs Amable-Marion, Saint-Laurent-du-Fleuve, Jean-Louis-De La Corne, Pierre-Eucher-Cormier et Donatien-Daunais. De plus, des plans sont en cours de réalisation pour le réaménagement du parc François-De Sales-Gervais et des terrains sur la route Marie-Victorin ont été achetés en regard de ce projet. Ces investissements totalisent un montant de 2,5 millions \$.

## **Perspectives**

En décembre dernier, nous avons adopté le programme triennal des dépenses en immobilisations (PTI) qui se chiffre, pour les années 2020 à 2022, à 43 237 118 \$ et qui comprend des emprunts de 21 147 903 \$. Les dépenses sont en relation avec le développement du Port de Montréal, du pôle logistique et de la zone industrialo-portuaire Contrecoeur-Varennnes. Nous travaillons actuellement avec les paliers supérieurs des gouvernements afin de trouver des solutions de financement innovantes pour la construction des infrastructures qui n'affecteront pas le compte de taxes des citoyens.

Nous sommes à terminer les travaux à notre usine de traitement des eaux usées, les plans et devis de notre réservoir d'eau potable à l'usine de traitement de l'eau et la réfection de la rue Saint-Antoine. Des travaux d'infrastructures auront lieu dans la bretelle 117, dans le futur développement commercial près de cette même bretelle, sur la rue Industrielle ainsi que sur la rue des Patriotes, et ce, afin de suivre l'évolution de la population de la Ville. Nous continuerons à investir dans nos parcs. En 2020, des investissements seront faits dans le parc Pierre-Eucher-Cormier, dans le parc François-De Sales-Gervais ainsi que dans le parc Barbe-Denys-De La Trinité (sentiers du 350<sup>e</sup>).

Le surplus non affecté non consolidé au 31 décembre 2019 se situe à 5 474 553 \$. Le conseil municipal affectera les montants suivants à diverses réserves soit :

- 900 000 \$ pour la réserve foncière. Cette dernière a été mise en place afin de procéder à l'acquisition de propriétés stratégiques. La réserve se situera à 1 225 000 \$;
- 200 000 \$ pour la réserve en développement durable. Cette dernière a été mise en place afin de favoriser le développement durable, préserver la biodiversité et lutter contre les changements climatiques. La réserve totalisera 445 000 \$;
- 500 000 \$ dans une nouvelle réserve, soit la réserve pour les infrastructures. Cette dernière sera créée afin de financer certains projets de voirie dans la Ville;
- 2 000 000 \$ dans une nouvelle réserve, soit la réserve pour l'équilibre budgétaire. Cette dernière sera créée afin de diminuer le niveau d'endettement et d'affecter des montants pour équilibrer le budget annuel.

Au Plan triennal des Immobilisations 20-21-22 et à la préparation du budget de fonctionnement 2020, des appropriations de 510 000 \$ ont été prévues. Cette marge de manœuvre nous apparaît raisonnable dans le contexte de croissance accélérée où les imprévus sont souvent présents.

Notre engagement envers l'environnement demeure une des priorités du conseil municipal. En effet, une nouvelle section a été créée dans le budget afin d'y distinguer un budget pour l'environnement. Nous disposons de 146 733 \$ dans notre Fonds de l'arbre. Ce fonds servira à reboiser les secteurs des Faubourgs du Majestueux, du Boisé Pécaudy et des sentiers Boisés de Contrecœur. Ce reboisement se fera pratiquement en entier en 2020 et 2021. Le fonds Jeunesse Aînés cumule une réserve de 57 655 \$ et celui sur le développement durable 245 000 \$. La réserve pour le transport collectif affiche une somme de 418 097 \$ et la réserve de biométhanisation présente à ce jour, un cumul de 369 355 \$. Ces réserves permettront d'atténuer les augmentations prévisibles de ces activités.

La Ville de Contrecœur jouit d'un cadre financier privilégié. En effet, nous pouvons compter sur l'apport de citoyens corporatifs, tant du point de vue fiscal que social, qui nous permettent d'avoir des infrastructures importantes pour une municipalité de notre taille. Le développement de la zone industrialo-portuaire nous promet des retombées économiques importantes qui enrichiront notre communauté. Les conseillers municipaux et moi-même travaillons au développement de la ville afin que tous les citoyens puissent jouir d'un environnement à la hauteur de leurs aspirations.

Je vous remercie de votre attention,



Maud Allaire, mairesse